

Le secteur forestier doit jouer un rôle de premier plan dans la relance économique du Québec

Québec, le 13 novembre 2020. - À la suite de la présentation de la mise à jour économique et budgétaire du ministre des Finances, Eric Girard, le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) indique que les investissements annoncés dans le Programme Innovation Bois (23 M\$) ainsi que le soutien financier accordé à l'organisme de recherche FPInnovations (2M\$) contribueront au développement de solutions innovantes dans l'industrie. Par ailleurs, le CIFQ rappelle que pour l'année 2019, ce sont 4,8 G\$, soit 155 \$ par mètre cube de bois récolté et transformé, qui ont été versés en taxes et impôts aux paliers de gouvernements, dont les deux tiers à celui du Québec. Considérant que le gouvernement prévoit un déficit budgétaire, incluant les provisions, de 15 G\$ pour cette année, 8,3 G\$ pour 2021-2022 et de 7 G\$ en 2022-2023,, il est impératif que l'industrie forestière soit inscrite comme secteur prioritaire de la relance économique et qu'elle soit appuyée dans ce sens, tout comme elle a été reconnue comme essentielle durant les premières heures de la pandémie.

Régime forestier : les règles du jeu doivent stimuler la croissance durable

Pour réaliser ses objectifs de réussir la relance de son économie, répondre aux besoins croissants qui augmentent la pression sur les services publics, maintenir ou réduire le fardeau fiscal de la population et des entreprises et s'assurer d'atteindre ses objectifs financiers, le gouvernement doit donner les moyens à l'industrie forestière de se développer. En effet, il doit réduire plus rapidement les obstacles à la performance, à la productivité et à la compétitivité du secteur forestier pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de développement socio-économique dans toutes les régions du Québec. Pour le CIFQ, la révision ciblée du régime forestier donne quelques uns des outils nécessaires pour s'assurer d'une croissance durable et responsable, mais il en faudra d'autres. C'est la raison pour laquelle il souhaite poursuivre le dialogue avec le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour.

Citation

« L'innovation est au cœur de la transformation déjà entamée par l'industrie québécoise du bois. Nos avancées technologiques permettent de développer de nouveaux produits, implanter de nouvelles technologies permettant d'augmenter la compétitivité et s'assurer que nos pratiques soient à la fine pointe de ce qui se fait de mieux dans le monde. La pandémie offre l'occasion de relancer l'économie sur de nouvelles bases et de permettre au secteur forestier de jouer un rôle de premier plan pour allier le développement régional et la croissance économique à la lutte contre les changements climatiques. »

- *Jean-François Samray, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec*

Renseignements utiles

- [Demandes formulées par le CIFQ dans le cadre de la révision du régime forestier](#)
- Lettre ouverte parue dans les médias "[La forêt, un outil de relance pour tout le Québec](#)"
- [Étude d'impact économique de l'industrie du bois, De la forêt à la production de produits en bois transformés](#)

À propos du CIFQ

L'industrie forestière est un moteur de développement économique pour le Québec et ses régions. Comme indiqué dans l'étude d'impact PwC, en 2019, elle employait directement ou indirectement plus de 142 000 travailleurs et a versé 4,8 G\$ aux gouvernements en taxes et impôts, soit près de 155\$ par mètre cube coupé et transformé. Elle représente 17,4 % des exportations du Québec, ainsi que 4,7 % du PIB. Avec sa capacité de séquestration et de stockage du carbone et son potentiel dans la production de bioénergies et de bioproduits, le secteur forestier est un outil contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec

Informations : Victor Henriquez, Public stratégies et conseils, victor@publicsc.com